

**Liste d'Emargements des Membres du Conseil Municipal
présents le 25 juin 2025
2^{ème} convocation**

Nom	Signature ou absence
Alain LÉBOUC	
Christian DERMONT	
Matthieu CLAEYS	
Natacha BEAUFILS	
Alicia HUE	
Guillaume RIGAUX	
Etienne ROSE	
Jean-Marie STRAUAUX	
Laura NICOLAS	
Kévin CORRUBLE	

Liste d'Emargements des Membres du Conseil Municipal
Approbation du Compte Rendu du 25 juin 2025

Nom	Signature ou absence
Alain LÉBOUC	
Christian DERMONT	
Matthieu CLAEYS	
Natacha BEAUFILS	
Alicia HUE	
Guillaume RIGAUX	Absent excusé
Etienne ROSE	Absent excusé
Jean-Marie STRAUAUX	Absent excusé
Laura NICOLAS	Absente excusée
Kévin CORRUBLE	

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 25 juin 2025
2^{ème} Convocation
Séance ordinaire

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 juin 2025 s'est réuni à la salle communale d'Amfreville-les-Champs sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Christian Dermont, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Alicia Hue et Kévin Corruble

Absents excusés : Etienne Rose, Jean-Marie Stravaux, Laura Nicolas et Guillaume Rigaux

Absent non excusé :

Pouvoirs :

Début de séance : 19h15

Fin de séance : 21h30

Élection du secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT)
 Christian Dermont à l'unanimité

Arrêtés municipaux

- 03-2025 Arrêté du maire alignement voirie
- 04-2025 Recrutement vacataire
- 05-2025 Recrutement vacataire
- 06-2025 Recrutement vacataire

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
SMAEPA	A. LEBOUC	Reportée
SMBV	C. DERMONT	Reportée
COM-COM		Reportée
ÉCOLES		Reportée
SIVOSSE		Reportée

DÉLIBÉRATIONS**2025_06_01****Création d'un emploi permanent et suppression d'un emploi non permanent**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le maire expose que suite aux six années d'un emploi non permanent de Madame Stéphanie Pellevilain en tant que secrétaire de mairie et de sa demande souhaitant être titularisée, il convient de créer un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet permanent d'une durée hebdomadaire de 16/35^{ème}.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de créer, à compter du 6 septembre 2025, un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial relevant de la catégorie hiérarchique C et de grade d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 16/35^{ème}.

Compte tenu de cette création de poste d'Adjoint Administratif Territorial permanent, le poste de secrétaire de mairie à temps non complet non permanent de 16/35^{ème} est supprimé.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la création du poste permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet de 16/35^{ème} et de supprimer le poste non permanent de secrétaire de mairie à temps non complet de 16/35^{ème}.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 6411 au budget primitif de la collectivité.

2025_06_02**Avis sur le projet de statut SMAEPA région Doudeville-Saint Laurent-en-Caux**

Reportée

2025_06_03**Projet installation d'un distributeur à casiers**

Reportée

2025_06_04

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention pour le Fonds d'Aide aux Jeunes calculé sur la base de 0,23 € par habitant.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte de renouveler la convention pour un montant de 44,62 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire de la présente décision, chacun en ce qui le concerne.

Informations

- Accueil stagiaire, dans le cadre du stage de seconde, la mairie a reçue Madame Louison Lebouc-Dupin du 16 au 27 juin 2025.
- Participations aux frais de fonctionnement RPIC Yvecrique
- Diagnostic complémentaire Église
- Préavis fin de bail
- Fermeture du réseau cuivre Orange
La fermeture est prévue pour la commune d'Amfreville-les-Champs courant 2027

Question diverse

Mercredi 17 Septembre 2025 - 19h00 à la Salle communale

**Liste des Délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal
du 25 juin 2025**

N° 2025_06_01	<u>Création d'un emploi permanent et Suppression d'un emploi non permanent</u>	<u>Acceptée</u>
N° 2025_06_02	<u>Avis sur le projet de statut SMAEPA région Doudeville- Saint Laurent-en-Caux</u>	<u>Reportée</u>
N° 2025_06_03	<u>Projet installation d'un distributeur à casiers</u>	<u>Reportée</u>
N° 2025_06_04	<u>Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)</u>	<u>Acceptée</u>

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30

Fait à Amfreville-les-Champs, le 25 juin 2025

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Alain Lebouc

Christian Dermont